

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE EXTRAORDINAIRE

RPI DU VAL DE GROSNE – 28 Janvier 2019

Salle des fêtes de La Chapelle de Bragny - 18h00

Présents : 20

Enseignants : Mme Bouquin (responsable du RPI, MS/GS La Chapelle de Bragny), Mme Dupuis (GS/CP Lalheue), Mme Jomard (CE1/CE2 Lalheue), Mme Millard (PS/MS Etrigny), M. Robles (CE2/CM1 Nanton), Mme Dessolin (CP Nanton).

Maires : M. Laborier, M. Guerriaud, M. Cretin, Mme Dauby

SIVOS : M Haas, Mme Maratrey

DPE : M. Giboulot , Mme Bonnot, Mme Dupasquier, Mme Tamizon, Mme Garrot, Mme Jean, Mme De Launay, Mme Goujon

Absents excusés : Mme Ménard (CM1/CM2 Nanton)

Point abordé :

Mesure de fermeture d'un poste au sein du RPI pour la rentrée 2019 :

Suite à une rencontre avec Mme Pichon-Dufourt, Inspectrice de l'Education Nationale, en décembre 2018, les maires ont été alertés sur la baisse sensible des effectifs sur le RPI.

M. Haas fait remarquer à l'ensemble du Conseil que beaucoup d'enfants habitant sur le RPI n'y sont pas scolarisés, ce qui accentue cette baisse significative des effectifs dans nos classes.

Une rencontre avec M. Ben, le DASEN, était prévue courant janvier 2019.

Le 9 janvier 2019, les maires ont été avisés d'une suppression de poste envisagée pour la rentrée 2019.

Les maires et le président du SIVOS ont été reçus par l'adjointe du DASEN le 15 janvier. Il leur a été proposé de s'engager sur une Convention Ruralité.

Cette convention impliquerait de poursuivre les travaux de rénovation sur les différents sites du RPI. Cela permettrait de maintenir l'ensemble des postes des enseignants pour les 3 ans à venir.

Travaux déjà réalisés par les communes :

- Rénovation d'une classe à Lalheue (cour mairie)
- Réfection des classes de Mmes Dessolin et Ménard à Nanton
- Rénovation de la classe de La Chapelle

Travaux en projet à Etrigny :

- Extension des locaux existants pour créer deux classes et rénovation et transformation de la salle actuelle (sanitaires, salle de sieste)

Ces travaux impliqueraient le transfert de la classe de La Chapelle à Etrigny. La classe de La Chapelle pourrait devenir une micro-crèche. Les maires sont en l'attente d'un rendez-vous avec la CAF pour vérifier la faisabilité du projet.

Cette Convention Ruralité engagerait le DASEN ainsi que les élus du RPI. Elle devrait être rédigée et signée d'ici fin mars 2019.

NOTA-BENE : Suite au CDEN relatif à la carte scolaire du 8 février 2019, la fermeture de poste prévue est abandonnée sous couvert de signer la Convention Ruralité.

Mme Bouquin, responsable du RPI

Mme Millard, secrétaire de séance

